

L'AlerteEnfantsDisparus est un nouveau service d'alerte à la population offert par EnfantsPortesDisparus.ca : le centre de ressources et d'intervention canadien sur les disparitions d'enfants. Ce service sert à communiquer des renseignements essentiels dans le but de retrouver un enfant disparu. Ce service permet à la population canadienne (particuliers et organismes) de s'inscrire rapidement et facilement pour recevoir des avis de disparition d'enfant par l'entremise de diverses plates-formes électroniques (par ex., courriel, fax, Facebook ou Twitter).

Le service AlerteEnfantsDisparus :

- sert à diffuser des informations sur différentes affaires de disparition d'enfant pour lesquelles on juge utile d'alerter la population et de demander son aide;
- facilite la mise en place d'un réseau de particuliers, d'organismes et d'entreprises qui recevront, à leur demande, des alertes en cas de disparition d'enfant dans leur région;
- exploite les nouvelles technologies pour mobiliser la population canadienne dans les recherches pour retrouver un enfant disparu;
- envoie des alertes ciblées, sous la coordination du Centre canadien de protection de l'enfance;
- est complémentaire aux programmes provinciaux d'alerte Amber. L'AlerteEnfantsDisparus **ne remplace pas** l'alerte Amber, mais elle peut être utilisée en même temps, dans des cas qui répondent aux critères de l'alerte Amber. Elle peut aussi être utilisée dans des cas qui ne feraient pas l'objet d'une alerte Amber.

Un enfant disparu sur six est retrouvé aussitôt après avoir été reconnu sur une photo. En s'abonnant aux alertes du service AlerteEnfantsDisparus, les Canadiens :

- recevront des renseignements essentiels qui leur permettront de participer aux recherches pour retrouver un enfant disparu dans leur secteur;
- recevront des alertes qui concernent leur secteur, par le mode de communication électronique qui leur convient le mieux, par exemple le courriel ou le fax. Ils peuvent également prendre connaissance de nos avis de disparition d'enfant sur Facebook et sur Twitter.

Lorsqu'un enfant manque à l'appel, une seule personne peut faire toute la différence. Pour la protection des enfants, il faut que les Canadiennes et les Canadiens s'inscrivent afin de pouvoir participer aux efforts de recherche.